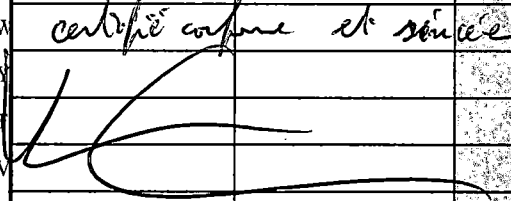


Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAHORS - 4601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/07/2024 - 2655 - 2007 B 00281 - 481 885 374 - SOBEN

Désignation de l'entreprise : SAS SOBEN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : 425 Rue DE LA PIECE GRANDE		46230 FONTANES		
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *		
Numéro SIRET * 4 8 1 8 8 5 3 7 4 0 0 0 8 4				
		Exercice N, clos le, 31122023	N-1, 31122022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
		CX	CQ	
		AF	AG	
		AH	AI	
		AJ	AK	
		AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	
		AP	AP	
		AR	AS	
		AT	AU	
		AV	AV	
		AX	AY	
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (C)	CS	CT
			CU	CV
			BB	BC
BD	BE			
BF	BG			
BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	
		BN	BO	
		BP	BQ	
		BR	BS	
		BT	BU	
	CREANCES	BV	BW	
		BX	BY	
		BZ	CA	
	DIVERS	CB	CC	
		CD	CE	
Comptes de régularisation	CF	CG		
	CH	CI		
	CJ	CK		
	CW			
	CM			
CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	CA	

certifié conforme et sincère



Renvois : (1) Dont droit au bail ; (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes ; (3) Part à plus d'un an ; CR

Clause de réserve de propriété : * ; Immobilisations : Stocks ; Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS SOBEN		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :241.304.....)	DA	241 304	241 304
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	906 700	906 700
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 712	5 712
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	88 379	88 379
	Report à nouveau	DH	(122 709)	(319 338)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	270 274	196 628
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		DL	1 389 661	1 119 386
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	68 250	68 250
	Avances conditionnées	DN	713 390	154 845
	<i>certificat conforme et abscu</i> TOTAL (II)	DO	781 640	223 095
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<i>[Signature]</i> TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 892 197	1 811 376
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	4	40 606
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	21 575	28 621
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	359 373	266 052
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 266 020	569 371
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	138 768	9 824
Compte régul.	EB	342 713	186 325	
	EC	4 020 650	2 912 174	
	ED			
	EE	6 191 951	4 254 655	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 495 009	2 883 553
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOBEN		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	1 556 834	FE	8 752	FF	1 565 586	554 058	
		FG	511 321	FH	190 781	FI	- 702 102	1 525 058	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 068 155	FK	199 533	FL	2 267 688	2 079 116	
	Production stockée *					FM	(2 366)	(114 505)	
	Production immobilisée *					FN	865 653	816 370	
	Subventions d'exploitation					FO	1 282 017	1 352 582	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		29 540	
	Autres produits (1) (11)					FQ	276	238	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 413 268	4 163 341	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(11 108)	70 130	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 513 553	1 159 631	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(1 277)	(196 923)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	663 926	766 979	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	40 394	34 590	
	Salaires et traitements *					FY	1 172 841	1 138 719	
	Charges sociales (10)					FZ	416 211	396 136	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS				GA	132 082	159 563
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		23 905
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	2 704	7 400	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 929 325	3 560 131		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)							GG	483 943	603 210
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	8 187		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	8 187			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	38 855	30 277	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	38 855	30 277		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(30 668)	(30 277)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	453 274	572 934

Désignation de l'entreprise SAS SOBEN										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	TOTAL I					1	D8	2		3	
INCORP.	TOTAL II					1 772 627	KE			788 276	
CORPORELLES	Terrains					KG	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	KK		KL		86 550
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM	KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP	24 997	KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	1 232 718	KT		KU	153 595
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	361 702	KW		KX	65 721
		Matériel de transport *				KY	6 167	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	127 339	LC		LD	10 844
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK	LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 752 923	LO		LP	316 709
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G	8M		8T	
Autres participations					8U	8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P	20 781	1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	32 173	1U		1V		
TOTAL IV					LQ	52 953	LR		LS		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	3 578 503	ØH		ØJ	1 104 985	
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						
INCORP.	TOTAL I			IN	CØ	DØ		D7			
INCORP.	TOTAL II			IO	LV	LW		LX			
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		86 550	MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME			MF		
		Inst. gales, agenets et am des constructions			IS	MG	268	MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	517 064	MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU	MM	MN		427 423	MO		
		Matériel de transport		IV	MP	MQ		6 167	MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT		138 183	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA			NB		
	Avances et acomptes			NC	ND	NE			NF		
	TOTAL III			IY	NG	517 332	NH		NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7		ØW		
Autres participations			IØ	ØX	ØY		ØZ				
Autres titres immobilisés			I1	2B	2C		20 781				
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F		32 173				
TOTAL IV			I3	NJ	NK		52 953				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	517 332	ØL		ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Exercice N clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS SOBEN**

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS SOBEN** Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissement et développement		CY	EL	EM	EN
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE 132 107	PF 5 268	PG	PH 137 375
TOTAL I		RK 132 107	RM 5 268	RN	RO 137 375
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN 4 339	PO 12	PQ 4 328
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV 23 876	PW 213	PX 268	PY 23 822
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 914 346	QA 223 706	QB 405 820	QC 732 232
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD 59 040	QE 40 276	QF 18	QG 99 298
	Matériel de transport	QH 6 167	QI	QJ	QK 6 167
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 99 704	QM 7 433	QN 9	QO 107 128
		QP	QR	QS	QT
TOTAL II		QU 1 103 133	QV 275 967	QW 406 126	QX 972 974
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN 1 235 240	ØP 281 235	ØQ 406 126	ØR 1 110 350

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOBEN						Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	72 328	6U	6V	72 328	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	72 328	TY	TZ	UA	72 328
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	72 328	UB	UC	UD	72 328
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF			
	- financières		UG	UH			
	- exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

SOBEN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 241.304 EUROS

SIEGE SOCIAL : 425 RUE DE LA PIECE GRANDE

FONTANES (46230)

481 885 374 RCS CAHORS

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 JUILLET 2024**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 270.274,39 euros de la manière suivante :

- | | |
|---|------------------|
| - Au poste « Report à Nouveau », la somme de | 122.709,19 euros |
| - Au poste de « Réserve légale », la somme de | 18.419,00 euros |
| - le solde, en totalité au poste « Autres réserves » soit | 129.146,20 euros |

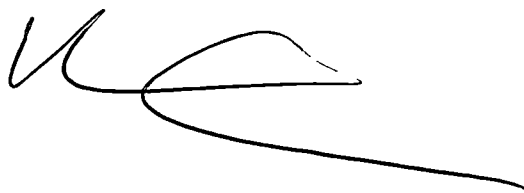
TOTAL	270.274,39 euros
-------	------------------

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

certifié conforme



SAS SOBEN

Siège Social : 425 RUE DE LA PIECE GRANDE 46230 FONTANES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée SOBEN relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gourdon,
Le 26 Juin 2024

Théo JARRIGE
Commissaire aux comptes


SAS SOGOREC
252, route du Mont Saint Jean
46300 GOURDON
Tél. : 05 65 41 04 34 - Email : accueil@sogorec.fr
Siret 352 502 900 00017 - N° FR 65 352 502 900

Désignation de l'entreprise : SAS SOBEN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value="12"/>						
Adresse de l'entreprise : 425 Rue DE LA PIECE GRANDE 46230 FONTANES		Durée de l'exercice précédent * <input type="text" value="12"/>						
Numéro SIRET * 4 8 1 8 8 5 3 7 4 0 0 0 8 4			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, 31122023		N-1 31122022				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	93 242	AG	91 511	1 732	350
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 467 660	AK	45 865	2 421 795	1 640 170
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP	111 279	AC	28 150	83 129	1 120
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	869 248	AS	732 232	137 017	318 372
		Autres immobilisations corporelles	AT	571 773	AU	212 593	359 180	330 298
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU		CV		
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD	20 781	BE		20 781
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	32 173	BI		32 173	32 173	
TOTAL (II)		BJ	4 166 156	BK	1 110 350	3 055 806	2 343 263	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	198 200	BM	198 200	196 923	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	36 210	BS	36 210	27 468	
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	20 784	BW	20 784	49 052		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	733 863	BY	72 328	661 535	266 886
		Autres créances (3)	BZ	744 656	CA		744 656	584 672
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	1 461 541	CG	1 461 541	774 403		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	13 218	CI	13 218	11 988		
	TOTAL (III)	CJ	3 208 472	CK	72 328	3 136 144	1 911 392	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	7 374 628	IA	1 182 677	6 191 951	4 254 655	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS SOBEN		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :241.304.....)	DA	241 304	241 304
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	906 700	906 700
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 712	5 712
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	88 379	88 379
	Report à nouveau	DH	(122 709)	(319 338)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	270 274	196 628
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 389 661	1 119 386
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	68 250	68 250
	Avances conditionnées	DN	713 390	154 845
	TOTAL (II)	DO	781 640	223 095
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 892 197	1 811 376
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	4	40 606
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	21 575	28 621
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	359 373	266 052
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 266 020	569 371
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	138 768	9 824
Compte régul.	EB	342 713	186 325	
TOTAL (IV)	EC	4 020 650	2 912 174	
Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	6 191 951	4 254 655	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 495 009	2 883 553	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

TS

Désignation de l'entreprise : SAS SOBEN		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommerciales		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD	1 556 834	FE	8 752	FF	1 565 586	554 058	
		FG	511 321	FH	190 781	FI	702 102	1 525 058	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 068 155	FK	199 533	FL	2 267 688	2 079 116	
	Production stockée *					FM	(2 366)	(114 505)	
	Production immobilisée *					FN	865 653	816 370	
	Subventions d'exploitation					FO	1 282 017	1 352 582	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		29 540	
	Autres produits (1) (11)					FQ	276	238	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 413 268	4 163 341
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(11 108)	70 130	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 513 553	1 159 631	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(1 277)	(196 923)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	663 926	766 979	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	40 394	34 590	
	Salaires et traitements *					FY	1 172 841	1 138 719	
	Charges sociales (10)					FZ	416 211	396 136	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations { - dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3) - dotations aux provisions	HS				GA	132 082	159 563
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		23 905
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 704	7 400	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 929 325	3 560 131
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	483 943	603 210	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	8 187		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	8 187		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	38 855	30 277	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	38 855	30 277	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(30 668)	(30 277)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	453 274	572 934	

Désignation de l'entreprise SAS SOBEN		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 035	920
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		79 315
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 035	80 235
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 347	251 517
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	244 503	265 560
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	245 850	517 076
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(242 815)	(436 841)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(59 815)	(60 536)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 424 490	4 243 576
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 154 215	4 046 948
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	270 274	196 628
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		1G		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	115 532	67 246
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		29 540
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 904	6 829	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	245 850	3 035		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 191 951 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 424 490 euros** et un total **charges** de **4 154 215 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **270 274 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 20 ans
Installations générales	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières ont été évaluées selon la méthode FIFO.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stock de matières premières	198 200	0	198 200
En-cours de production de services	7 419	0	7 419
Stock de produits finis	28 791	0	28 791

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement activés sont évalués selon les dépenses réelles non couvertes par les subventions.

Les frais de recherche et de développement activés seront amortis à compter de la date correspondant au début de l'utilisation du résultat des développements.

Autres fonds propres

Les subventions sont comptabilisées au crédit du compte 131 par le débit d'un compte 441.

Les subventions étant octroyées mais pas perçues en totalité, elles sont comptabilisées au prorata des dépenses déjà engagées pour ne pas majorer les fonds propres.

Le versement des fonds est comptabilisé au crédit du compte 441.

L'échelonnement de la subvention est comptabilisé au débit du compte 139 par le crédit du compte 740 en fonction de l'avancement de chaque subvention/projet

Ainsi, les comptes 131 et 139 sont d'un montant égal au débit et crédit.

Autres informations

Production immobilisée

Des développements pour un montant de 865 653 € ont été comptabilisés en production immobilisée sur l'exercice.

Crédit d'Impôt Recherche

Un Crédit d'Impôt Recherche a été comptabilisé pour 38 827 € et un Crédit d'Impôt Innovation a été comptabilisé pour 20 988 € au titre de l'exercice 2023.

Règles et Méthodes Comptables

Effectif moyen

Cadres	25,00
Techniciens	3,00
Employés et Ouvriers	4,87
Apprentis	0,00
TOTAL	<u>32,87</u>

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 772 627		788 276			2 560 902
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 772 627		788 276			2 560 902
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	24 997		86 550		268	24 729
Instal technique, matériel outillage industriels	1 232 718		153 595		517 064	869 248
Instal., agencement, aménagement divers	361 702		65 721			427 423
Matériel de transport	6 167					6 167
Matériel de bureau, mobilier	127 339		10 844			138 183
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 752 923		316 709		517 332	1 552 301
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	20 781					20 781
Prêts et autres immobilisations financières	32 173					32 173
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	52 953					52 953
TOTAL	3 578 503		1 104 985		517 332	4 166 156